



PARRAINEZ VOS AMIS ET OFFREZ-VOUS 2 HEURES DE MONTE GRATUITE !

Conditions de parrainage :

Dans le cadre du parrainage, le parrain peut parrainer un ou plusieurs filleuls.

Le parrain doit être détenteur d'une adhésion à l'association Goutarende Village du Cheval. Le Filleul doit souscrire une adhésion à l'association, une licence et des cours avec un engagement sur l'année au sein de l'association Goutarende - Village du Cheval.

Sur la base du formulaire dûment complété, l'association vérifiera l'éligibilité du filleul à l'offre.

Dès validation du formulaire, le parrain pourra bénéficier de deux heures de monte gratuites ajoutées à son propre compte client, valable 12 mois à compter de la date de validation du parrainage.

Nom, Prénom du Filleul

Adhésion prise le

Date, Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

Nom, Prénom du Parrain

Adhésion prise le

Date, Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »